GRAINS DE SEL n° 34
Fédération d'associations adelfa de l'environnement
juin juillet 2011
Bulletin de l'Assemblée de Défense de l'Environnement du Littoral Flandre Artois (adelfa.org)
affiliée à France-Nature-Environnement

les Fossiles et les Vivants

J'emprunte à Hervé Kempf, journaliste au *Monde*, le titre d'une rubrique qu'il a signée le 11 mai dernier.
Évoquant la situation au Québec, province canadienne de tradition française, « *On y observe*, écrit-il, *une obstination maniaque à détruire l'environnement.* »
Sûr! Aux lendemains de la visite sur le littoral dunkerquois du président de la République, venu d'abord « *manifester la confiance des Français et de la France dans la filière nucléaire face au manque de sang-froid de tant d'observateurs.* » (sic!) et annoncer ensuite, devant un aréopage d'élus de tous bords et de décideurs aux anges, la concrétisation du projet longtemps différé de terminal méthanier, qui douterait encore que notre littoral ne fait pas l'objet d'un semblable acharnement?
Penchons-nous vite fait bien fait sur le cas du terminal. Quel bénéfice réel présente-t-il pour la région et sa population qui perdront inexorablement des hectares riches de biodiversité, propices aux loisirs populaires, dans l'irrespect des espaces Natura 2000 terrestre et marin?
Si du moins ce 14e site Seveso à hauts risques, prévu à quelques encablures de la centrale nucléaire de Gravelines, était générateur d'emplois à la hauteur de l'investissement envisagé! Mais non: chacun aura pu observer que la facture annoncée s'élèvera désormais à 1,5 milliard d'euros (soit 200 millions de plus, une "paille"!) et que - miracle par rapport aux chiffres initialement annoncés! -, l'on passerait de 50 ou 70 emplois directs à 250, voire 500; et de 1 200 emplois de chantier à 1850, voire 2000! (chiffres jetés en pâture par MM. Sarkozy, Besson, Decool, Delebarre, Proglio, Ringot, etc.)
Croyez bien que, comme pour le nucléaire, on continue de chloroformer les esprits autour d'une énergie d'origine fossile, grosse productrice de gaz à effet de serre, dont Dunkerque qui s'autoproclame champion du développement durable, assurera un simple transit. Même la retombée "taxe professionnelle" a toutes chances d'être un leurre...
Reprenons à notre compte les propos émis par des associatifs Québécois cités par Hervé Kempf: « *un combat est engagé entre les énergies du passé et celles de l'avenir. Entre les fossiles et les vivants. Osons le dire: entre la vie et la mort.* »
Nous allons poursuivre le combat! *J.S.*

Nucléaire en déroute

Après l'Allemagne et la Suisse, l'Italie vient donc massivement de renoncer au nucléaire civil, effet Fukushima bien sûr. Nos gouvernants, évidemment beaucoup plus intelligents que ceux de nos proches voisins, réaffirment leur foi dans une technologie qui prend l'eau (*lire ci-après*). Jusqu'à quand? Un prochain referendum?

p 2 - Terminal méthanier : Beaucoup de questions en suspens... • Quelques mots et quelques chiffres • p 4 - En projet, une canalisation France-Belgique • p 5 - les oubliées des PPRT ? • p 6 - Retour sur Fukushima: qui va payer? • p 7 - Le mythe de l'Allemagne importatrice d'électricité nucléaire française • p 8 - NORD BROYAGE Dunkerque : une usine ayant valeur d'exemple • p 9 - L'Abeille Languedoc affectée à la surveillance du détroit • Du développement industriel durable • p 10 - Gravelines en vert, en bleu et même en noir • p 11 - La foire aux n'importe quoi • p 12 - La bactérie tueuse : une affaire de traçabilité

Beaucoup de questions en suspens...

Projet lancé en 2006, soumis à débat public en 2007 puis à enquête publique en 2009, confirmé en 2008 puis en 2011... et toujours pas suffisamment d'informations ! Certes il s'agit d'un projet économico-financier. Mais quand même, il y a là un équipement industrialo-portuaire qui va "impacter" le territoire dunkerquois et ses habitants. Pour avoir suivi tous les échanges institutionnalisés sur ce projet, les associations locales de défense de l'environnement devraient en connaître tous les aspects. Eh bien non. Sur certains points, et non des moindres, c'est le vide en face d'elles...

Petite liste de grandes questions

Où seront basés **les services de secours** qui doivent intervenir par mer en cas d'accident ? (L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation du terminal méthanier impose un groupe d'intervention de 4 véhicules par "barge" et un quai de débarquement dans l'enceinte du terminal, un site Seveso devant avoir deux entrées pour les secours).

Quelles sont les conclusions des études sur la canalisation qui doit amener de **l'eau chaude de la centrale nucléaire** au terminal méthanier pour réchauffer le méthane ? Cette canalisation doit être enfouie dans le chenal du Port Ouest.

Comment sera pris en compte **l'avis de l'Autorité de Sureté Nucléaire** (ASN) sur les études d'impact liées à la proximité centrale/appontements pétroliers et terminal méthanier ?

Comment va se régler le problème de **l'hébergement des ouvriers** pendant les chantiers ? En juillet 2008, lors du seul Comité de pilotage du projet de terminal à avoir été réuni, la CUD s'en inquiétait - d'autant plus qu'elle comptait bien être une des bases arrières des JO de 2012 à Londres.

Quelles solutions vont être apportées à **l'accroissement du trafic routier** généré par les chantiers (soit 3 ans) ? Un rapport de la DREAL de 2010 relevait une circulation pour les chantiers du terminal de près de 900 véhicules par jour en période de pointe et un trafic moyen estimé à 450 véhicules par jour. Ce qui revient à une augmentation de fréquentation des infrastructures d'accès (A16, RN1, RN316 etc.) de 1,8 à 8,8 %.

Quand vont commencer **les chantiers pour la canalisation** allant du terminal à Pitgam (et au-delà) et pour la station de Pitgam ?

Alors que le COPIL, comité de pilotage commun pour les deux sites Natura 2000 en mer vient d'être mis en place (6 juin 2011), quelles sont les conclusions pour ce qui est du cumul **des dragages et immersions en mer** des dépôts de dragage... qui se feront dans ces sites Natura 2000 en mer ? Quels seront les volumes dragués et immergés ? Autorisé à immerger 3,5 millions de m^3 en mer, le GPMD les monte à 5 millions de m^3 dans les appels d'offres pour les entreprises...

Quelles seront les interactions en termes de **transit de navires dans le Port Ouest** (notamment) lorsque démarreront les creusements et exploitations des bassins Baltique et Pacifique ? La mise en service du Bassin Pacifique est prévue en 2018, selon une réponse parlementaire en date d'avril 2011. Pour info, les investissements pour le creusement du Bassin Baltique sont estimés à 220 millions d'euros et pour la Bassin Pacifique à 225 millions d'euros.

Il est dit que des entreprises voisines pourraient utiliser **les frigories** dégagées par le terminal. Que penser en lisant les observations du compte rendu du débat public (fin 2010) sur les échanges de frigories dans le projet de terminal Fos Faster : « *la mise en place de telles procédures [valorisation complémentaire et échanges industriels] doit être pensée dès le départ, dès l'étude des projets. Y revenir ultérieurement, a fortiori plusieurs années après le lancement des installations industrielles est illusoire et économiquement disqualifiant* ».
Ou encore : « *Lorsque les entreprises sont classées "Seveso seuil haut", les cercles de danger qu'elles représentent éloignent, par nature, tout autre industriel de son périmètre proche. La synergie industrielle impose, à l'inverse, une proximité entre les sites d'échanges... Une synergie dans le temps*

EDF : et les mesures d'ordre social ?

En juillet 2008, EDF publiait sa décision de poursuivre le projet, se plaçant ainsi dans le délai légal de réponse à la suite d'un débat public. EDF vient (à nouveau) d'annoncer sa décision... sans parler de mesures sociales ...
Le comité de pilotage créé sous l'égide de la sous-préfecture de Dunkerque - et notifié dans la décision d'EDF du 30 juin 2008 - va sans doute se mettre rapidement au travail. Dès l'été !? Il ne manquera pas de surveiller les conditions d'une exemplarité sociale du chantier (Bouygues...). Associera-t-il désormais tous les acteurs sans discrimination ? Lors de sa première réunion, l'unique représentant d'associations avait été interdit de parole...

aussi entre industries qui travaillent parallèlement mais avec des cycles différents ».

Enfin, et puis qu'il s'agit d'un projet économico-financier : avec **quels investisseurs partenaires** EDF s'est-il engagé, le 3 mai 2011, dans la construction et l'exploitation de ce terminal ? À ce jour, seul Total a confirmé son investissement (10 % du capital). En 2010, étaient pressentis : EnBW (Allemagne) et Gas natural (Espagne). Mais fin 2010, EDF a été contraint de céder ses 45 % du capital d'EnBW à l'État local (land) pour 4,7 milliards d'euros. Alors, EnBW déclarait prendre 4 mois pour réévaluer l'intérêt de sa participation au terminal méthanier de Dunkerque. Disons pour la fin avril 2011 ? Nous sommes en juin 2011…

Quelques questions sans réponses. Il en reste beaucoup parmi toutes les questions qu'ont pu poser les associations.

E.G.

Quelques mots et quelques chiffres

Quelques mots et le tour est joué. Le président de la République a affirmé la nécessité de la création d'un terminal méthanier à Dunkerque. Cela ne se discute pas.
D'autant plus que rien ne semble contredire une autre affirmation : celle de deux des maîtres d'ouvrage (GPMD et EDF) dans leur premier dossier, en septembre 2007 : dans le Dunkerquois, il existe une forte acceptabilité sociale pour un développement industriel durable.

Rien ? Dès le débat public sur ce projet, en 2007 donc, les associations dites “écolos” se sont indignées de tels propos dont les fondements n'ont jamais été précisés. Rien ? En 2008, une équipe de chercheurs de l'Institut de Mers du Nord (ULCO) a réalisé une étude sur *Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la “concertation”* *.

D'une façon générale, les chercheurs craignent les citations déplacées hors de leur contexte. Ils craignent des utilisations abusives de leurs travaux. Nous le comprenons d'autant mieux que cette notion “d'acceptabilité sociale” mise en avant face au projet de terminal méthanier a fort bien pu être un de ces travers. Nous ne nous lancerons donc pas dans des extraits illustratifs d'un propos (celui des associations). Mais, comme les résultats de cette étude sont désormais rendus accessibles à tout un chacun, juste pointer une des conclusions, en incitant à consulter ses nombreux résultats sur Internet *http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/CSI-concertation-Dunkerque.pdf*

Les Dunkerquois ne forment pas un tout homogène. Entre l'habitant “ordinaire” et le militant d'une association de protection de l'environnement, en passant par le riverain qui se mobilise à l'occasion, l'élu recherchant le meilleur moyen de concilier développement industriel et amélioration de la qualité de vie, l'ouvrier et le syndicaliste soucieux de sécurité et de la bonne marche économique de son employeur, l'ingénieur de la DREAL vérifiant si les engagements pris par les industriels sont bien tenus, plusieurs regards coexistent sur un objet, le risque industriel, qui s'intègre peu à peu dans le débat public à travers notamment le développement de structures de concertation.

Le rapport des Dunkerquois au risque industriel – au risque d'accident comme au risque chronique comme la pollution de l'air ou le traitement des déchets – s'avère d'autant moins homogène que coexistent, chez la plupart des habitants, l'opinion que les entreprises à risque sont nuisibles à l'environnement et présentent une probabilité d'accident, et l'opinion selon laquelle elles sont nécessaires à l'économie locale, à l'emploi et donc au revenu des ménages. De plus, la conscience du risque peut s'accompagner chez certains habitants d'une réponse psychologique particulière, une mise à distance, un déni, ou, à tout le moins, une relativisation du risque, visible dans l'oubli (ou la non-mise en mémoire) des incidents mineurs se produisant sur l'agglomération, ou, de manière plus subtile encore, dans leur perception du risque dans l'espace. Nous avons en effet constaté que les habitants avaient tendance à considérer, quelle que soit leur zone d'habitation, qu'ils n'habitaient pas dans la zone la plus dangereuse de l'agglomération, et, autre illustration de l'euphémisation du risque, que les habitants vivant au plus près des usines se déclaraient moins souvent “exposés” que les habitants vivant quelques kilomètres plus loin. (page 125)

Ces observations proviennent d'un sérieux travail scientifique qui, répétons-le, devrait être porté à connaissance de tout un chacun - notamment grâce aux instances de concertation en place localement. Juste évoquer de façon simultanée :

- l'affirmation faite par des décideurs économiques : une forte acceptabilité sociale…
- La référence à un développement industriel

** Étude d'un groupe de chercheurs nommé Irénée Zwarterook dans le cadre d'un projet de recherche financé par la FonCSI (Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle). Cahier de la sécurité industrielle 2010-07.*

durable face au projet de terminal méthanier. (En quoi est-il durable ?)

- L'absence d'informations et de concertations depuis 2008 sur ce projet et ses conséquences.
- la référence constante à la création d'emplois que font les promoteurs de ce projet.

Lancer quelques mots et aligner des chiffres sur les emplois prévus, cela paraît être forcément objectif. Même si ces chiffres varient au fil des circonstances : 1000, 1 200 personnes employées sur le chantier était-il annoncé en 2007, 1 500 puis 1 850 prévues actuellement sans que l'on dise clairement s'il s'agit de pics d'embauche ou de la somme d'embauches sur 3 ans. Une cinquantaine d'emplois directs, 150 emplois indirects prévus en 2007, le reclassement de salariés de Total en 2010 - sans précision - et enfin : 70 emplois ou 250 emplois directement liés à l'exploitation du terminal ou relevant des professions portuaires...

En revanche, parler de risque industriel à propos d'une entreprise classée Seveso, ce doit être déplacé, hors de propos, presque tendancieux... Et puis quel besoin d'études avec enquête auprès de la population ? Une opinion, chiffres à l'appui, ça ne se discute pas.

E.G.

En projet, une canalisation France-Belgique : on ne nous dit pas tout !

Le 5 mai dernier, on lisait dans le Figaro ces quelques lignes : « *GRT Gaz envisage de créer une interconnexion entre la France et la Belgique pour un coût de 100 millions d'euros afin d'exporter du gaz vers la Belgique. 40 % des capacités du terminal pourraient alimenter le marché belge, le reste étant destiné au marché français* ». Intrigués, nous avons découvert, sur ce sujet, des documents très officiels, mais belges !

Début 2010, La Commission de régulation de l'électricité et de gaz (CREG) a publié *une étude relative à la possible connexion entre le terminal méthanier de Dunkerque et le réseau de transport belge.* (F100211-CREG945-11 février). On peut y lire :

L'enjeu pour EDF est d'apporter du GNL "par le plus court chemin" sur la plateforme de négoce de Zeebrugge et de pourvoir ses centrales électriques en Belgique de gaz naturel de manière modulable. (p. 2)

Le 27 juin 2007, EDF a annoncé avoir conclu un contrat via sa filiale à Londres (EDF Trading) avec Exxon-Mobil en vue de reprendre sa capacité pendant 4 ans. Cela signifie que jusqu'au 27 juin 2011, EDF peut développer des activités liées au GNL à Zeebrugge. (p.4)

Pour pouvoir évaluer une nouvelle connexion entre la France et la Belgique, il est important de comprendre le projet en France qui alimente cette connexion. L'intention de procéder à la connexion avec la Belgique découle de plans avancés de construction d'un terminal GNL à Dunkerque et du souhait explicite du concepteur du projet, le groupe énergétique EDF, de connecter ce terminal à la plate-forme de négoce de Zeebrugge. On peut déduire du débat et de la position qu'EDF détient en Belgique (acquisition de SPE, construction de nouvelles centrales électriques à gaz, préoccupation au sujet de la flexibilité pour les centrales électriques à gaz) et au Royaume-Uni qu'EDF vise à approvisionner le marché belge et à fournir du gaz naturel à son marché au Royaume-Uni. Le groupe EDF possède une part de marché relativement restreinte en France en tant que*

**SPE Luminus : Société coopérative de Production d'Électricité, 2e groupe énergétique belge.*

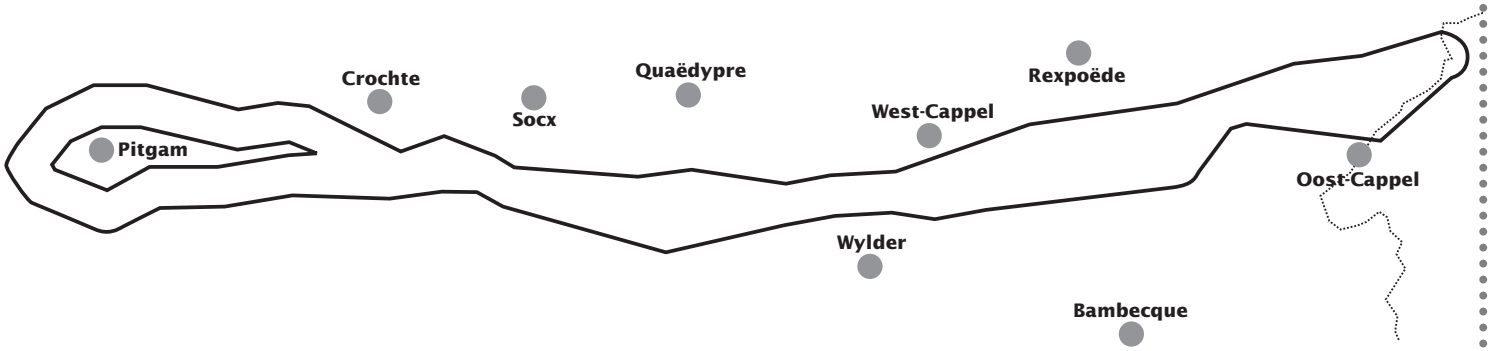

fournisseur de gaz naturel et doit sa force à sa position de producteur d'électricité en France et au niveau mondial. (p.7)

« Le gaz naturel doit être odorisé en France »

Le succès des négociations d'EDF avec des expéditeurs dépendra, entre autres, de la manière dont se présentera la connexion avec Zeebrugge. (p.8)
La connexion en question est une canalisation qui reliera Pitgam à Furnes pour le côté français. Une canalisation directe (projet 1) entre le terminal et Zeebrugge a été exclue. Cette canalisation en boucle (projet 2 et 3) doit permettre le transport transfrontalier de gaz naturel non odorisé d'un réseau à un autre. *Cela nécessite des interventions du côté français car le gaz naturel doit y être odorisé sur le réseau de transport alors qu'en Belgique, cela se produit uniquement en cas de couplage avec les réseaux de distribution. (p.23)*
Nous ne savons pas d'où vient le pourcentage des 40 % susceptibles d'être importés en Belgique. Mais nous savons maintenant que la concurrence avec le terminal méthanier de Zeebrugge (et ce port) est très relative... Et pourquoi le GNL, entre le terminal de Loon-Plage et la station de Pitgam, ne peut être odorisé, contrairement à ce qui se fait partout en France... Une explication que, lors de l'enquête publique, GRT-Gaz s'était abstenue de donner, évoquant à l'époque le prétexte fallacieux de non-dangerosité du GNL!
Le tracé de ce gazoduc-bis impactera (voir schéma) des exploitations agricoles sur les territoires de Pitgam, Crochte, Socx, Bissezeele, Quaedypre, Wylder, West-Cappel, Rexpoëde, Oost-Cappel et on n'en savait rien. Bel exemple de non-transparence à l'actif de ces autres champions auto-proclamés du développement durable...

E.G.

Les canalisations de transport de matières dangereuses :

les oubliées des PPRT ?

Autant les canalisations sont prises en considération à l'intérieur des installations classées SEVESO 1 voire 2 dans le cadre des PPRT, autant très peu d'informations quant aux risques qu'elles sont susceptibles de générer en dehors de ces périmètres, sont évoquées au cours de cette instance, alors que les représentants des collèges "associations" et "salariés" du CLIC "dunkerquois" ne cessent d'évoquer ce problème.
Le SPPPI a tenu à informer et à rassurer la centaine de personnes participant à la réunion du 18 mai 2011 au Petit Kursaal à Dunkerque en présentant les nouvelles dispositions réglementaires en cours, avec une forte implication des communes en particulier au niveau des travaux à proximité des canalisations et également en matière de maîtrise de l'urbanisme.
Sont intervenus successivement des représentants de la DREAL 59-62, de la DGPR au MEDDTL, de l'INERIS et les présentations sont accessibles sur le site : www.spppi-cof.org

État des lieux
En matière de canalisations, il convient de distinguer :
- les réseaux de transport, soit 50 000 km en France dont 36 000 de gaz, 10 000 d'hydrocarbures et 4 000 de produits chimiques ; dans la région, 779 communes sur 1 549 sont concernées par ces ouvrages.
- les réseaux de distribution soit 196 000 km dont 188 000 de gaz. Les travaux à proximité des réseaux de distribution de gaz conduisent annuellement à plus de 4 500 endommagements.

Constat
L'accidentologie par canalisation reste marginale par rapport aux autres modes de transport (route, fer, etc.) et ceci malgré un âge moyen des canalisations de 35 ans en 2011.
Jusqu'en 2006, un développement non maîtrisé de l'urbanisation à proximité de réseaux en service pouvait être la cause d'accident.
Un risque potentiel non négligeable est lié aux travaux à proximité des conduites par non-respect des réglementations en vigueur voire méconnaissance de l'occupation du sous-sol.

Nouvelles dispositions très ambitieuses
Elles concernent :
- les caractéristiques des canalisations,
- leur profondeur d'enfouissement et le grillage avertisseur,
- la prise en compte des risques "sismique" et "inondations",
- les modalités de surveillance et l'organisation des inspections,
- le risque de pollution accidentelle des points sensibles (espaces naturels, cours d'eau, captages eau potable et zones côtières),
- les exploitants de réseaux enregistrent auprès d'un guichet unique le tracé de leurs conduites avec les coordonnées des interlocuteurs ; à partir de juillet 2012, la consultation du guichet unique deviendra obligatoire et à compter de 2013, tous les exploitants de réseaux devront avoir achevé l'enregistrement des zones d'implantation de leurs ouvrages,
- S'agissant des canalisations de transport, les études de sécurité se poursuivent et les distances d'effet sont déterminées en fonction des différents scénarios (de petites brèches jusqu'à rupture totale) ; des "porter à connaissances" seront établis,
- Un système d'information géographique (SIG) comportant le tracé des conduites dites à risque avec leur zone d'effet permettra de vérifier si

Plan de Prévention des Risques Technologiques

les projets d'urbanisme (SCOT, PLU) sont impactés ou non par la présence de réseaux TMD.

Débat

▪ Les représentants des associations ont évoqué certains points comme la non-odorisation de certains tronçons de gazoducs.

▪ Quid du repérage des anciennes canalisations avec le risque qu'elles peuvent présenter?

▪ Quid du recensement des points de franchissement en aérien par les canalisations TMD, des canaux, watergangs et fossés? etc.

Conclusion

Cette réunion a été jugée très utile. Elle en appelle d'autres, notamment vis-à-vis des projets d'implantation de GRT Gaz.

M.M.

Retour sur Fukushima: qui va payer?

L'affaire DSK, l'arrestation de Mladic, les événements de Lybie, de Syrie, du Yemen, etc., ont éclipsé l'onde de choc de Fukushima. Pourtant cet événement majeur est loin d'être soldé! La contamination est toujours là et l'on commence à parler bilan, chiffres.

Éclairage sur cet aspect d'une question dont il n'est pas dit qu'en France, nous ne nous la posions pas un jour.

Le risque a un prix

À votre avis qui va payer la facture astronomique de Fukushima? Les compagnies d'assurance? Tepco, l'alter-ego d'EDF au Japon ? Ils vont payer certes, mais très, très partiellement.

Par contre l'essentiel de la note particulièrement salée - on parle d'une centaine de milliards d'euros rien que pour dédommager les riverains de la centrale! - sera imputé à l'État japonais, c'est-à-dire aux contribuables de ce pays.

Eh oui, EDF, Areva, les pronucléaires ne le crient pas sur tous les toits, mais avec le nucléaire on a affaire à une industrie dont les compagnies d'assurance se refusent d'assumer, de beaucoup s'en faut, les risques.

Comme l'observe Bernard Laponche, l'un des responsables de "*Global Chance*", ancien du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA): « *si les exploitants des centrales nucléaires étaient financièrement responsables, il y aurait beaucoup moins de centrales.* »

En France, tirera-t-on vraiment les leçons de Fukushima, y compris sur le plan économique? Pour avoir entendu les propos suffisants tenus à Gravelines par le plus haut responsable de l'État, on est en droit d'en douter fortement!

Ça part en vrille

Une fois digéré le choc émotionnel provoqué par la catastrophe qu'on disait inimaginable, force est de constater que le lobby politico-technique n'a guère tardé à renier ses déclarations les plus vertueuses.

Vous avez entendu parler des "*stress tests*". Vous savez donc qu'il est question de mettre en examen approfondi partout dans le monde les réacteurs en service, suite à Fukushima. Ils seront auscultés sous toutes les coutures, histoire de voir si, en matière de sécurité, ils sont au top-niveau des normes.

Or au fil des semaines, voire des jours, tout est parti en vrille. Peut-être trop sûrs d'eux, certains pays ont estimé pouvoir se dispenser de cette démarche onéreuse. D'autres se sont dits opposés à ce que les contrôles soient opérés par des experts d'autres pays, à plus forte raison des "indépendants". D'autres enfin ont décidé que l'erreur humaine, le terrorisme, la chute accidentelle d'un avion devaient être écartés de la nomenclature des possibles défaillances de l'atome et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu de s'en préoccuper. La France fait partie des deux dernières catégories citées.

« *À chaque accident,* note le même Bernard Laponche, *les autorités compétentes disent qu'elles vont tenir compte du problème et puis c'est autre chose qui se produit.* » Et d'ajouter en substance que les tests de résistance ne seront qu'une tartufferie puisqu'ils vont être réalisés par les exploitants eux-mêmes. Quand on fait de l'auto-contrôle, on n'est pas trop enclin, comme on dit, à chercher la petite bête.

Or, il est sûr que, chez nous en particulier où le parc de centrales vieillit, on aurait tout intérêt à faire montre de rigueur la plus grande pour déceler les moindres défauts de la cuirasse. Campés sur leurs certitudes probabilistes, les

experts tablaient à l'origine sur un accident majeur dans le parc international tous les siècles. Avec Three Mile Island, Tchernobyl et Fukushima, on en est à un problème gravissime en moyenne toutes les décennies!
Dans un hors-série sorti en Mai, *Science et Vie* relève que dans le même laps de temps, vingt centrales de par le monde ont connu des accidents de niveaux 3 et plus. Dans ce palmarès ne figurent pas tous ceux survenus en URSS avant 1990, les autorités de l'époque ayant décrété le black-out.

Combien ça coûte?

S'agissant de l'énergie nucléaire, il est de bon ton chez nos grands penseurs officiels, qu'ils soient d'EDF-Areva ou qu'ils siègent au gouvernement, d'insister sur le fait que cette technologie serait une aubaine pour la France. Le 31 mai dernier, dans le cadre d'une offensive médiatique visant à atténuer l'effet Fukushima et le désengagement amorcé par plusieurs pays, dont l'Allemagne et la Suisse, le ministre de l'Industrie et de l'Énergie, Éric Besson, énonçait péremptoirement dans les colonnes de Libération: « *l'argument selon lequel le coût du nucléaire serait sous-estimé... est fallacieux.* »
Encore récemment, M. Sarkozy ne déclarait-il pas sans rire que nous payions notre courant 40 % moins cher que nos voisins européens? Son coût réel est un secret d'État. Et, en dépit de la loi sur la transparence, la population, qui a vu et voit sa facture d'électricité progresser de façon substantielle chaque année, n'a jamais été mise dans la confidence.
S'il existait, ce prétendu "avantage" ne devrait-il pas doper notre économie? Il n'en est rien. L'Allemagne, où la production électrique n'est qu'à 23 % d'origine nucléaire (contre 78 % chez nous) est, tout le monde le sait, plus performante sur le plan industriel que la France. Nous continuons d'importer à grands frais toujours autant de pétrole et de gaz. Preuve encore que le nucléaire n'est pas la panacée...

À la vérité - et l'on sort ici du domaine de l'économique pour rejoindre celui de l'éthique - "la bonne affaire", si tant est qu'elle est avérée, est le résultat d'un tour de passe-passe dont vont pâtir les générations futures. Pourquoi? Comment? Tout simplement parce que ce sont nos petits-enfants et arrière-petits-enfants qui vont supporter l'essentiel du coût du démantèlement des centrales parvenues en bout de course. Un coût difficile à évaluer et qui se situerait dans une fourchette comprise entre 78 et plusieurs centaines de milliards d'euros! Un exemple illustrant la difficulté du calcul: la petite centrale de Brennilis en Bretagne est à l'arrêt depuis 26 ans. Or il faudra au bas mot encore 20 ans pour que son démantèlement laborieux soit achevé. Voilà qui promet pour nos 58 réacteurs encore en service.
Autre "cadeau" pour nos descendants: la gestion des déchets radioactifs, si tant est qu'on y arrive. Qui sait, par exemple, que certains radioéléments, comme le césium 137 ou le plutonium 239 perdureront pendant des milliers d'années.
On ne nous dit pas tout! *J.S.*

Le mythe de l'Allemagne importatrice d'électricité nucléaire française

Après le désastre de Fukushima, l'Allemagne a pris la sage décision de sortir du nucléaire d'ici 2022. En France, les défenseurs de la filière nucléaire proclament que l'Allemagne devra importer de l'électricité nucléaire française pour pallier la fermeture progressive de ses réacteurs. Or depuis 2004 c'est au contraire la France qui importe son électricité depuis l'Allemagne, on ne le sait que trop peu!
Les chiffres du Réseau de Transport de l'Électricité (RTE) sont imparables: en 2010, nous avons importé 16,1 TWh d'électricité allemande et exporté outre-Rhin 9,4 TWh. C'est donc globalement bien l'Allemagne qui, en 2010, nous a fourni de l'électricité... et non l'inverse.
En fait, chaque hiver, la France importe massivement de l'électricité d'Allemagne pour faire face aux pics de demande essentiellement liés au chauffage électrique. Les modes de production allemands sont beaucoup plus souples que les français et permettent de fournir l'électricité en période de pointe alors que nos centrales nucléaires fournissent une énergie régulière, certes, mais insuffisante en période de forte consommation et excédentaire en période plus creuse.
Avec seulement 22 % de nucléaire hier, ou sans nucléaire demain, c'est donc bien l'Allemagne qui a de l'électricité à nous revendre et pas uniquement issue de centrales à charbon. Et on voudrait nous faire croire que l'énergie nucléaire est une garantie d'indépendance énergétique!
Tous les détails page n°18 du bilan RTE:
http://www.rtefrance.com/uploads/media/pdf_zip/presse/dp2011/2011_01_20_DP_Bilan_electrique_francais_2010.pdf

N.F.

NORD BROYAGE Dunkerque une usine ayant valeur d'exemple

Répondant à l'invitation des responsables de la société faisant partie aujourd'hui du groupe LAFARGE, Jean Sename et Michel Mariette (Fédération ADELFA) ont eu l'occasion de dialoguer avec les spécialistes et de constater lors d'une visite des installations, la performance des équipements mis en place et considérés relevant des technologiques les plus performantes.

En effet, le secteur d'activité le plus "polluant" à savoir le broyage, est doté de filtres de la 4e génération conduisant à des émissions de poussières d'un niveau correspondant au tiers de la norme imposée par l'arrêté préfectoral (10 mg/ N m^3 au lieu de 30 mg / N m^3).

Pour une usine située aux abords immédiats d'Arcelor Mittal, cette performance est d'autant plus appréciée.

La possibilité d'utiliser du laitier provenant de la sidérurgie toute proche, à la place du *clinker*, va faire l'objet d'un nouveau dossier de demande d'exploiter ; cette opportunité saisie par la société devrait permettre de valoriser un coproduit de la sidérurgie et surtout diminuer les rejets en CO_2 (gaz à effet de serre).
La consommation d'eau est limitée aux besoins du personnel.
Les moteurs consomment très peu d'énergie.
La toiture des bâtiments est équipée de panneaux photovoltaïques à raison de 1330 m^2 permettant d'alimenter 15 foyers tout ceci grâce à un partenariat avec EDF Énergies Nouvelles.

Toutes ces réalisations ont valeur d'exemple et méritent d'être portées à la connaissance de nos lecteurs avant la future enquête publique prévue à partir de la mi-août.

M.M.

adelfa

Abonnez-vous – Réabonnez-vous

Sauf versement courant 2011 de votre quote-part (5 €), votre abonnement à "**Grains de Sel**" est venu à expiration. Si vous souhaitez que nous continuions de faire un bout de chemin ensemble (même plus si affinités), merci de nous adresser votre participation.

Donner aux pollueurs l'énergie d'être meilleurs.

L'Abeille Languedoc affectée à la surveillance du détroit

Nous avions été parmi les premiers à tirer la sonnette d'alarme, suite à la décision prise par l'amirauté britannique de retirer du circuit l'Anglican Monarch, le remorqueur assurant la sécurité des mouvements de navires très nombreux à emprunter le détroit Manche-Mer du Nord.
Si le gouvernement français a pris la bonne décision de lui substituer l'Abeille Languedoc, notre ami Paul Dupont, officier mécanicien retraité de la Marine Marchande et, à ce titre, solidaire de tous les navigants du monde, déplore que, ce faisant, le Secrétariat Général à la Mer "déshabille Pierre pour habiller Paul" : il prive le golfe de Gascogne, d'Ouessant à la côte espagnole, de son unité d'intervention et de secours. « *Jusqu'à présent*, relève-t-il, *l'Abeille Languedoc coopérait avec les services de remorquage espagnols. Je souhaite pour mes camarades marins qu'aucun accident grave ne survienne dans le golfe.* »
Et de rappeler, s'agissant du détroit, « *qu'en 1980 les syndicats de marins avaient demandé l'affectation d'un remorqueur français en veille continue à Boulogne pour le rail montant côté continent, et à l'inverse un remorqueur anglais basé à Douvres pour le rail descendant.* » « *Trop onéreux* », avaient décrété les autorités de l'époque.
Vu l'augmentation prévisible du trafic dans le Channel, Paul Dupont estime que la sécurité maritime devrait être du ressort de l'Europe

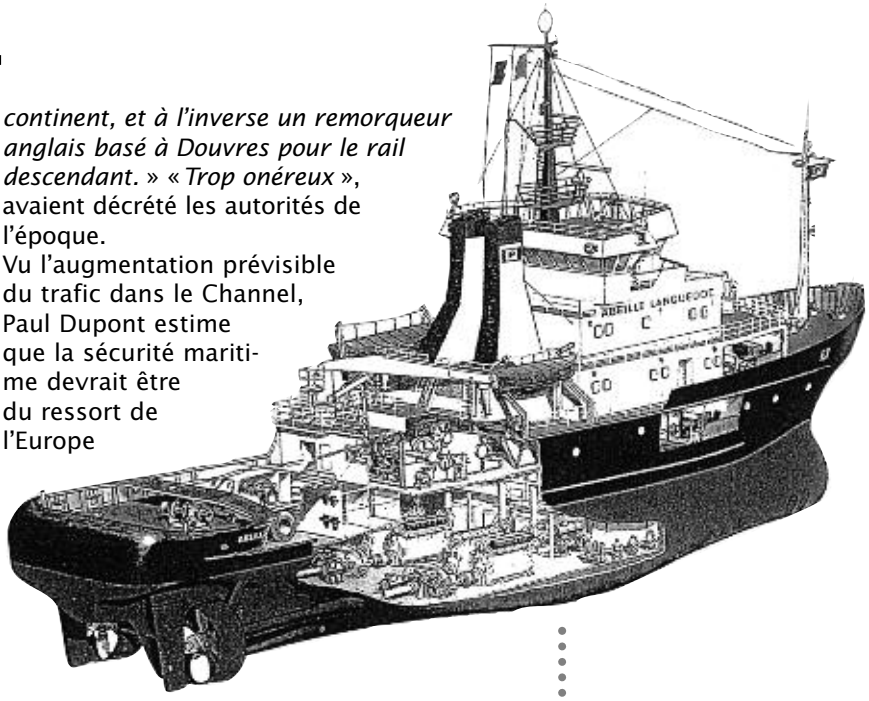

et non des seules France et Grande-Bretagne. « *Les pays nordiques, principaux utilisateurs des rails, devraient contribuer à la sécurité du détroit.* »

J.S.

Du développement industriel durable

Le terminal méthanier est présenté comme relevant a priori du développement industriel durable. Comment : on ne sait. Mais pourquoi ne pas parler clairement de projets qui vont en ce sens ? Comme le Pôle énergétique 2020.

En 2010, la CUD a été missionnée par la Région pour étudier l'opportunité de créer et porter un pôle d'excellence régional sur le thème "Maîtrise de l'environnement industriel". Les études ont abouti à présenter ce projet.

Les objectifs sont d'accompagner le développement économique des entreprises du Nord Pas-de-Calais par la création d'un réseau (entreprises, universités, écoles supérieures, institutions politiques...) et l'accompagnement de projets industriels. **Les enjeux sont** :

- **économiques** : passer du modèle Production/consommation à celui de Consommation responsable/Production durable,

- **environnementaux** (diminution des émissions de gaz à effet de serre...),
- **sociaux** (anticiper les mutations technologiques...).

La filière Hydrogène, que soutient la CGT dans le cadre de la reconversion du site de la Raffinerie des Flandres, est un exemple prometteur, disent les promoteurs du projet. Celui-ci sera porté par une association dès la rentrée de septembre 2011.

E.G.

Gravelines en vert, en bleu et même en noir

À Gravelines, tout n'est pas rose, mais on n'a pas perdu pour autant le sens de l'humour. Témoin cette expression libre, relevée dans le bulletin municipal sous l'énoncé évocateur : « *un pavillon bleu, un poumon vert et... même un poumon noir !* »
Les initiés y verront une référence aux rudes journées qu'ont vécues les habitants de certains quartiers de la ville, les Huttes et le Pont de Pierre notamment, qui, aux heures les plus chaudes de ce printemps précoce, ont connu, plusieurs semaines durant d'incessants réenvols de poussières de minerais et autres particules.

Certes, ce n'est pas nouveau : six épisodes en 2009, six autres en 2010, combien en 2011 ? L'ennui est que le plus récent a duré plus d'un mois : de fin mars à début mai, faisant même les gros titres de la presse régionale. Ces effets les plus visibles ont mis à contribution les ménagères astreintes chaque jour, voire plusieurs fois par jour, à nettoyer menuiseries extérieures, terrasses noircies, salons de jardin souillés, souvent même les revêtements intérieurs de sol maculés par des particules noires s'infiltrant jusque dans les maisons. Et bien sûr, chacun de s'interroger sur les effets sur la santé de cette pollution susceptible de provoquer à terme – c'est reconnu – toutes sortes d'affections respiratoires : de la simple irritation aux cancers potentiels en passant par les bronchites et les crises d'asthme.

Alors il est vrai que depuis trois ans ont été mis en place 4 capteurs de poussières sédimentables qui, suite à des difficultés budgétaires, ne devraient plus être bientôt que 3. Également que, depuis la même époque se réunit périodiquement en présence des représentants des industries émettrices : Sea Bulk, Befesa Valera, Rio Tinto Alcan et Comilog, un comité de liaison drivé par le sous-préfet. La dernière réunion a eu lieu le 5 avril et a permis aux chefs d'entreprise d'évoquer les efforts consentis pour diminuer les émissions, tandis que le représentant de la DREAL parlait inspections et transparence de l'information.

Il n'empêche que, quand paradoxalement la météo se révèle la plus favorable, les riverains ne peuvent guère profiter du soleil pour vivre sur leurs terrasse et jardin, sauf à bronzer tout à fait artificiellement à leurs risques et périls.
Les représentants associatifs au comité de liaison ont demandé que soit lancée une étude sur l'impact sanitaire de ces poussières, parmi lesquelles certains composés présentent une toxicité reconnue. La santé n'a pas de prix, dit-on. Eh bien, il faut croire que si justement, car précisément on se heurte à un problème de financement d'une opération dans laquelle pourrait pourtant s'engager l'université du littoral...
En attendant les Gravelinois ont toujours la possibilité de renforcer les rangs du "collectif poussières" local :
(collectif.poussières.gravelines@gmail.com)
ou de signaler les nuisances en appelant gratuitement le numéro vert : 0 800 77 53 66.

Particules fines : Dunkerque fait partie des 16 mauvais élèves français

La Commission Européenne a annoncé, le 19 mai dernier, qu'elle poursuivra la France devant la Cour de justice de l'Union Européenne en raison de ses mauvais résultats en terme de pollution aux particules fines appelées PM 10.
La France n'a pas pris à ce jour des mesures efficaces pour remédier aux problèmes des émissions excessives de ce type de particules dans plusieurs zones du pays.
À Dunkerque comme dans 16 autres villes de France, les valeurs d'exposition ne sont pas respectées.
Comme cela est bizarre, la presse locale ne s'est pas emparée de cette information dans un secteur où pourtant les habitants se posent de plus en plus de questions à propos de la santé de leurs enfants. *J.S.*

Pas innocentes, les poussières !

À ceux qui croiraient que vivre sous les émanations de poussières, autrement dit de particules en suspension ou sédimentables, ce n'est pas bien grave, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) indique dans une plaquette consacrée à la qualité de l'air que toute pollution en la matière « *peut avoir des conséquences néfastes sur la santé de l'homme et sur l'environnement.* »
Pour les particules fines, qui figurent parmi les plus préoccupantes en termes de santé publique, les risques, selon cette fois la DREAL, « *vont de la simple irritation des voies respiratoires et de certaines atteintes fonctionnelles, tels la bronchite chronique obstructive et le déclenchement de crises d'asthme au risque cancérigène.* »
Dans le Nord - Pas-de-Calais, les principaux émetteurs industriels se situent sur le littoral. Sont pointés du doigt notamment Arcelor-Mittal, SRD, DK 6.

La foire aux n'importe quoi

Tartes à la crème

Le show médiatique auquel s'est livré, le 3 mai dernier à Gravelines, le président de la République fut à bien des égards révélateur du manque de hauteur d'un personnage qui, tout en enchaînant les poncifs, tint des propos particulièrement méprisants à l'égard de ceux qui ne partagent pas ses certitudes. Heureusement il y en a beaucoup!
Exemples glanés par la presse nationale:
«On continuera à investir dans le nucléaire. Décider d'un moratoire est une position incompréhensible. C'est attendre que le ciel nous tombe sur la tête, c'est un choix moyenâgeux... » (sic!)
« *Fukushima n'est pas un accident nucléaire comme l'a pu être Tchernobyl... Je me demande parfois si on raisonne.* » (re-sic!)
De telles sorties en forme de tartes à la crème autorisent tout un chacun à se demander à son tour si leur auteur a atteint l'âge de raison.
(relire à ce propos l'ouvrage de Corinne Lepage et Jean-François Bouvet: *Sans le nucléaire on s'éclairerait à la bougie* - Ed. du Seuil - 2010)

Il y a des myopes partout!

"Envoyé spécial sur la Côte de Flandre", Édouard Launet, journaliste à *Libération*, est vraiment très spécial. Évoquant fin mai l'association qui prend corps entre la Belgique et la France pour promouvoir, touristiquement parlant, la bande littorale qui s'étire entre Gravelines et Middelkerque, il se permet d'écrire sans vergogne: « *Inclure la région industrielle de Dunkerque et de Gravelines dans une destination touristique ne peut relever, à première vue, que de la psychopathologie.* »
Et de poursuivre tout à fait perfidement: « *En marchant nez au vent le long de cette longue plage, peu importe au promeneur qu'il soit en Belgique ou en France. Il ressort de là tellement ivre et saturé d'iode qu'il pourrait illico aller faire pompier nucléaire à Fukushima. Ou à la centrale de Gravelines, si celle-ci jouait des tours à son tour...* »
Le sieur Launet doit ignorer qu'on est les champions du "développement durable".
Il y a des myopes partout!

Voilà qui nous rappelle – allez savoir pourquoi? – la répartie garantie authentique de ce gérant de camping qui, interrogé par un journaliste étonné qu'il puisse avoir des clients sur son terrain situé à l'ombre des réacteurs de Gravelines, avait répliqué du tac au tac:
« *on ne leur dit pas que c'est une centrale nucléaire!* »
On vous le répète: il y a des myopes partout!

Souvenirs, souvenirs...

Décidément les argumentaires politico-économiques ont de quoi surprendre. Ainsi celui de l'opposition du président du Conseil Général de la Charente Maritime à un projet éolien off-shore au Verdon: Dominique Bussereau, qui avait déjà fait capoter un projet de terminal méthanier au Verdon, est serein: il table sur « *le soutien du Président de la République qui, enfant, passait ses vacances à Royan* ».
Nicolas Sarkozy « *devrait se rendre sur place prochainement*», ajoute-t-il.
(*20 minutes* Bordeaux. 10 mai 2011).
Mais pourquoi diantre nos pères n'ont-ils pas eu l'idée d'emmener le petit Nicolas passer ses vacances au Clipon?

Imparable !

Lorsque EDF-Gravelines présente à la CLI le bilan annuel de ses activités de production d'électricité, elle ne manque jamais de souligner qu'aucun agent de l'entreprise ou intervenant extérieur, n'a subi de contamination supérieure à la dose dite admissible, qui est pour les travailleurs du nucléaire de 20 millisieverts/an (mSv). Le plus souvent les personnels les plus "impactés" plafonnent, est-il annoncé, aux alentours de 16 mSv.

Pourquoi ce chiffre n'est-il jamais dépassé ?
Facile à comprendre : dès qu'un agent EDF ou un sous-traitant atteint ce seuil, il est retiré du "circuit" jusqu'à l'année suivante. Et le tour est joué.
C'est la raison pour laquelle, question radioprotection, des observateurs indépendants militent pour que soit prise en compte non plus la dose annuelle, mais celle quotidienne. Se prendre en une seule fois, éventuellement à plusieurs reprises, 3 ou 4 mSv, cela peut finir par être grave, docteur.

Par comparaison, pour la population la limite annuelle à ne pas dépasser est de 1 mSv. Or, que l'on sache : les travailleurs du nucléaire n'ont pas une constitution différente que celle du citoyen lambda !

Dans une récente publication, l'association santé/sous-traitance et les syndicats CGT et CFDT de cette même branche indiquaient :
« *seul le nucléaire est autorisé à exposer des salariés à une dose de cancérogène qui, nous le savons, devrait être socialement acceptable, car économiquement rentable. C'est comme si on réautorisait l'utilisation de l'amiante. Un cancer économiquement rentable, pour qui ?* »

La bactérie tueuse : une affaire de traçabilité

L'Europe vient d'assister en direct à un crash-test de la traçabilité des produits alimentaires sur son sol. La bactérie tueuse Escherichia Coli (Eceh) a fait des gros dégâts principalement en Allemagne où l'on a dénombré une trentaine de décès, tandis que chez nous son homologue, sous la forme d'une souche fort heureusement atténuée, a sévi via des steaks hachés qui n'ont pas épargné un tout jeune Dunkerquois, maintenant hors de danger.

Voilà qui est symptomatique d'une situation où l'on a perdu, chemin faisant, et le principe de précaution, et la nécessaire coordination des interventions au titre de la solidarité européenne. Il a fallu en effet que l'Allemagne dénonce abusivement l'Espagne, suspectée d'empoisonner ses ressortissants avec des concombres dits contaminés pour que la machine s'emballe et échappe à tout contrôle. Alors que si les produits suspectés avaient fait l'objet d'une bonne traçabilité, on serait remonté très vite vers le producteur, son entreprise, sa région, le type de produit, la date de cueillette, sa destination. Et l'on aurait pu plus rapidement endiguer la pandémie.

Par-delà l'impact sur de malheureuses victimes et sur un marché largement impacté par une suspicion infondée, le fond du problème est que l'on assiste à l'émergence de toutes sortes de bactéries inconnues ou dont la nocivité apparaît imprévisible.

« *Il y a toutes sortes de bactéries qui n'existaient pas auparavant et qui sont produites dans les bacs de fermentation* » a ainsi déclaré Bernt Schottdorf, patron d'un laboratoire médical à Augsbourg (Allemagne). « *Elles produisent des hybrides, se mélangent les unes aux autres sans que l'on ait étudié ce qui se passe vraiment* », a-t-il ajouté, soulignant que plus de 80 % de ces produits sont ensuite utilisés pour fertiliser les terres.

Ernst-Günther Hellwig, président d'une académie vétérinaire et agricole, a souligné, quant à lui, qu'il avait plu insuffisamment au cours du printemps, ce qui laissait à penser que les plantes n'avaient pas été suffisamment débarrassées de ces engrais « naturels.»

Dans le même temps, il a été signalé chez nous que les services d'assainissement de la ville de Lyon avaient eu recours à l'époque à l'eau des stations d'épuration jugée convenable pour l'arrosage. D'autres exemples comparables ont été cités, mettant en cause cette fois des entreprises de production utilisant de l'eau retraitée en premier lavage, puis si nécessaire l'eau de puits, ceci sans qu'on ait eu l'assurance d'un contrôle sanitaire préalable...

La nature a doté la plante de filtres naturels, interdisant aux bactéries de la coloniser. Une des possibilités d'y parvenir, c'est le passage en force de ces contaminants par des blessures, soit au niveau de la racine, soit de tout autre endroit en contact avec la zone infectée. À noter que ce processus de filtrage pouvait néanmoins être efficace jusqu'à l'apparition des OGM qui ont vu les bactéries s'adapter à cette nouvelle donne.

Comment s'étonner dès lors que l'on assiste un jour à un inquiétant dérapage tel que celui qui vient de se produire en Allemagne ? Les bactéries y ont trouvé un terrain favorable pour proliférer et muter. Sur des terres où prospèrent les élevages de bovins, de porcs, les poulaillers industriels, où prolifèrent les unités de méthanisation, l'on se retrouve donc immanquablement au cœur d'une zone de pandémie.

Y a-t-il encore quelque chose à faire pour espérer échapper à ce risque bien réel comme on vient d'en avoir la preuve ? Oui, acheter de préférence ses légumes chez un maraîcher local ou régional, transparent quant aux amendements qu'il utilise. Et bien sûr laver soigneusement tous les légumes crus, dont il n'est pas dit qu'ils n'ont pas été affectés à un moment ou un autre par des épandages ou des résidus de méthanisation mal contrôlés.

Directeur de la publication : Jean Sename

Réalisation : François Vandenbunder
imprimé sur papier recyclé

Le prix de l'abonnement : 5 €

ISSN 1293-5484

adelfa
Fédération Associations de l'Environnement
Maison de l'Environnement
106, avenue du Casino BP 21
59941 Dunkerque cédex 2
Tél. 03 28 59 13 24

www.adelfa.org

L'ADELFA bénéficie du concours de la ville de Dunkerque, de la Communauté Urbaine de Dunkerque et du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale

BIENVENUE

Récemment créées, deux associations rurales sont devenues, par leur adhésion, membres de la fédération ADELFA. Il s'agit de :

La Bistade–Environnement

On se souvient que la décharge de La Bistade, située sur le territoire de Sainte Marie-Kerque (P de C), mais très proche de Saint-Pierrebrouck Nord, a longtemps fait parler d'elle. Reprise par un autre industriel, devenue Centre d'Enfouissement Technique, elle semblait s'être refait une réputation. Ce n'est pas l'avis d'habitants qui se plaignent des nuisances olfactives qu'elle génère. Constitués en association, dénommée La Bistade-Environnement, ils ont sollicité sans succès, leur admission à la CLIS de ce CET. L'Adelfa ne manquera pas de les appuyer auprès de la sous-préfecture de Saint-Omer.

Pour tout contact : son président, Thierry Lurson, thierry.lurson@laposte.net

Défense du Cadre de Vie (DECAVI)

Créée également par des riverains qui s'opposent à l'implantation d'un élevage industriel à Noordpeene, implantation qui pour cause de plans d'épandage, impacterait négativement Ochtezeele, Rubrouck, Buyscheure, Bavinchove, Decavi a fixé son siège à Ochtezeele.

Elle se préoccupe également de la question, controversée dans sa forme actuelle, de l'assainissement individuel dans ce même secteur.

En matière de pocherie industrielle, elle a bien noté - et cela a été confirmé lors de la réunion du Coderst - que le Préfet a refusé l'implantation d'un équipement comparable à Bambecque. Elle y trouve un encouragement à poursuivre son action. *Pour tout contact : son président, Claude Bonduelle, 06 73 94 06 91, association.decavi@orange.fr*